

INTERFACE MORPHOSYNTAXIQUE DU NOM EN AGNI¹

Résumé : Les études portant sur le nom touchent divers domaines dont les sciences du langage. Dans la perspective de la grammaire générative et transformationnelle, les puristes soutiennent que dans un énoncé verbal, le nom est l'un des constituants le plus dynamique à identifier ; et pour cause, il a deux traits sémantiques : [-animé] et [+animé]. Bien plus, dans un syntagme nominal, la détermination du nom peut se faire soit par des spécificateurs fonctionnels, soit par un génitif adjectival ou déterminatif. Dans la présente étude, en s'appuyant sur le courant de la morphologie générative, l'on constate que la formation du nom peut être le résultat de procédés flexionnels, dérivationnels et compositionnels. Si la flexion et la dérivation concernent plus la morphologie, en revanche, le procédé de la composition se situe à l'interface morphologie et syntaxe. À ce niveau, le défi à relever consiste à délimiter la frontière entre syntagmes complexe, génitif et figé, puisque les trois constructions utilisent le même procédé pour la formation du syntagme nominal.

Mots clés : Morphologie, syntagme figé, flexion, dérivation et composition.

Abstract : Purists of Generative and Transformational Grammar argue that in a verbal utterance, the noun is one of the most dynamic constituent to identify because it has two semantic features: [-animate] and [+animate]. Moreover, in a noun phrase, the noun can be determined either by functional specifiers or by an adjectival or determinative genitive. In the present study, based on the trend of generative morphology, it can be seen that the formation of the noun can be the result of flexional, derivational and compositional processes. If flexion and derivation concern morphology, on the other hand, the process of composition lies at the interface morphology and syntax. At this level, the challenge is to delimit the boundary between complex, genitive and fixed syntagms, since the three constructs use the same process for the formation of the noun phrase.

Keyword: Morphology, fixed syntagm, inflexion, derivation and composition.

Introduction

Des constituants syntaxiques de l'énoncé verbal, le nom est l'un des constituants les plus discutés. Il est abordé sous des angles variés par des chercheurs comme Testenoire (2008), Huyghe (2015), Guérin (2011), Kantchoa (2014), et bien d'autres. À la lumière des théories de Whitney (1875), Bréal (1982) et Saussure (1916), Testenoire (2008) entreprend un examen critique du nom propre. Au terme de son analyse, Testenoire prétend que la problématique du nom propre n'est peut-être pas étrangère à l'une des inventions linguistiques du XX^{ème} siècle, c'est-à-dire le signifié défendu par chacun des théoriciens. À l'inverse de Testenoire (2008), Huyghe (2015) tente d'établir des principes de classification des noms. Selon lui, la typologie nominale paraît indispensable à la description et à la compréhension des noms. L'examen des règles de construction morphologique des noms, l'étude de la polysémie nominale, le traitement de l'anaphore de ou par les noms, la construction et l'interprétation des déterminants et des expansions dans le groupe nominal, entre autres, requièrent la distinction entre différents types nominaux. Pour sa part, Guérin (2011) met un point d'honneur sur la construction du génitif en wolof. Il conclut que la construction du génitif est en cours d'évolution, car elle est dans une phase transitoire entre

¹ Amoikon Dyhie Assanvo ; Jean-Martial Tapé, Université Félix Houphouët-Boigny
adyhies@gmail.com; jeanmartialtap@yahoo.fr

un état où elle était identique à la construction génitive et un état où elle se marque par un pronom possessif. Alors que le point d'ancrage des travaux de recherches de Guérin porte sur l'analyse typologique et syntaxique du génitif, Kantchoa (2014) se prononce sur la méthodologie de classification du nom du gidere, langue volta-mono du Togo et du Ghana. Il découle de son analyse que le gidere comprend dix (10) classes réparties en sept (7) genres binaires et un (1) genre unitaire. À la suite des chercheurs ci-cités, dans la présente analyse, nous étudions le nom sous deux axes de réflexion. Il s'agit entre autres de l'aspect morphologique et syntaxique. Objectivement, à la lumière de la théorie générative et transformationnelle de Chomsky (1987), le nom sera questionné comme suit : comment se construit le nom en agni ? Quels sont les constituants syntaxiques pouvant le déterminer au sein du syntagme nominal ? Ces principales interrogations sont la quête à poursuivre durant cette investigation. À travers ces interrogations, l'objectif poursuivi consiste à explorer les procédés nominaux de création et de composition. Pour ce faire, il est question de comprendre l'organisation du nom, en tant que déterminé, à l'intérieur du syntagme nominal. Mais avant d'y parvenir, nous définissons les préambules méthodologique et théorique.

1. Préambule méthodologique et théorique

Cette section permet de définir la méthodologie d'élaboration du corpus ainsi que le cadre théorique.

1.1 Préambule méthodologique

Le présent travail de recherche s'appuie sur un corpus de nominaux constitué d'environ 150 items. Pour son élaboration, nous sommes partis d'un questionnaire établi en français, sur la base duquel a été effectuée la collecte des données. Compte tenu de l'éloignement de la zone linguistique d'influence de l'agni à notre lieu de travail (environ 220km), le questionnaire a été soumis à trois locuteurs natifs vivant à Abidjan, mais parlant couramment agni en famille. Les données ainsi enregistrées ont été transcrites en API et vérifiées auprès d'autres locuteurs natifs. L'analyse des données, en ce qui concerne les affixes et la composition nominale, a exigé une démarche rigoureuse et théorique qui a permis d'aboutir aux résultats.

1.2 Préambule théorique

La présente étude se situe à la croisée de la morphologie et de la syntaxe. Pour des besoins de définition, l'on retiendra que la morphologie étudie les variations de forme des mots régulièrement associées à des différences de signification. Selon Owoeye (2011), les règles morphologiques s'occupent du rapport entre la face matérielle des signes linguistiques (le substrat) et leur contenu (dénommé l'abstrat). Il en va de même des règles ou mécanismes syntaxiques puisque les unités syntaxiques présentent elles aussi une face substrat et une face abstrat. Nous voulons donc à la suite de Kouamé (2004), Diané (2012) et Assanvo (2016) contribuer à la description de la formation des nominaux dans les langues kwa. De ce fait, cette étude s'appuie sur les travaux de Chomsky (1970) et Halle (1973). L'investigation de ces chercheurs porte sur les principes qui régissent la structure interne du mot. Bien plus, Halle admet l'existence d'un module de la grammaire relevant du domaine du lexique, principalement de la composante de formation morphologique. Puis Kouamé (2004) de préciser que plusieurs linguistes ont contribué diversement à montrer de manière détaillée, la nature des règles lexicales qui permettent de générer des mots, à partir

des mots de base. Cette relation, dit-il, se manifeste à travers un ensemble de règles de bonne formation de mots.

2. Hypothèse de recherche

Tout comme le mot, le nom n'a de sens que dans un contexte, une situation d'énonciation. Pour cela, la construction du nom doit se faire au niveau du lexique de la langue. Par conséquent, toutes les règles de construction nominale doivent être projetées dans celle-ci ; faute de quoi, le constituant obtenu est simplement objecté par la langue.

3. Dérivation

Les définitions de la dérivation sont multiples, cependant nous n'en retiendrons que deux. Selon Dubois et al. (2002), la dérivation consiste en l'agglutination d'éléments lexicaux, dont un au moins n'est pas susceptible d'emploi indépendant, en une forme unique. Abondant dans le même sens, la dérivation, selon Kouamé (2004), est un procédé par lequel sont obtenues des bases nominales par l'adjonction d'un ou de plusieurs dérivatifs à une base avec pour incidence sémantique l'expression de certaines valeurs. De façon spécifique, la dérivation est un procédé qui permet la création d'un nouveau lexème par l'ajout d'un affixe apportant un changement au niveau sémantique. Le procédé de dérivation nominale met en jeu la préfixation et la suffixation.

3.1 Préfixation nominale

La préfixation nominale n'est pas récurrente en agni. Elle est matérialisée par l'archiphonème /N_/ et reste exclusivement réservée au domaine de la pluralisation. Dans les travaux d'Assanvo et al. (2016c), l'on découvre que la pluralisation par préfixation en /N_/ est l'apanage de noms ayant à l'initial de mot la consonne de type /+SONORANT/ ou C_[+SONORANT]. En effet, lorsque la consonne initiale du nom est sémantiquement /+SONORANT/, alors au pluriel apparaît un préfixe /N_/, qui échange des traits de sonorité (sur la base du lieu d'articulation) avec la consonne initiale. Ainsi, pour les consonnes bilabiales, la préfixation se fait en [m], en [n] pour les alvéolaire et en [ɲ] pour les vélaires. C'est d'ailleurs ce qui explique la variation de préfixe /N_/ devant les items comme [ɲgàgà], [mbàfùlâ], [ndâlúá]. Cependant, lorsque la consonne initiale du nom est /-SONORANT/, la pluralisation en /N_/ reste impossible en surface, d'où l'absence de changement morphologique dans les noms pluralisés comme : [kón], [pâtùé] ou [téklé]. Pour plus de précisions, examinons les exemples en :

(1) *Passage du singulier vers le pluriel*

<i>singulier</i>			<i>pluriel</i>	
[kàgà]	<i>esclave</i>	→	[ɲgàgà]	<i>esclaves</i>
[klàmă]	<i>beau</i>	→	[ɲglàmă]	<i>beaux</i>
[kàgà]	<i>crabe</i>	→	[kàgà]	<i>crabes</i>
[kón]	<i>triste</i>	→	[kón]	<i>tristes</i>
[pâtùé]	<i>hibou</i>	→	[pâtùé]	<i>hiboux</i>
[pâfùlâ]	<i>jeune homme</i>	→	[mbàfùlâ]	<i>jeunes hommes</i>
[tâlúá]	<i>jeune fille</i>	→	[ndâlúá]	<i>Jeunes filles</i>
[téklé]	<i>prostituée</i>	→	[téklé]	<i>prostituées</i>

[bóli]	<i>bouc</i>	→	[bóli]	<i>boucs</i>
[bwáɲ]	<i>mouton</i>	→	[mwáɲ]	<i>moutons</i>
[bòfwé]	<i>boucher</i>	→	[bòfwé]	<i>bouchers</i>
[blòfwé]	<i>Blanc</i>	→	[mlòfwé]	<i>Blancs</i>
[cùwá]	<i>chien</i>	→	[cùwa]	<i>chiens</i>

Extrait d'Assanvo et al. (2016 :172)

Vu l'absence de changement grammatical dans la formation du pluriel, on peut conjecturer que la pluralisation est un cas de dérivation impropre, c'est-à-dire le processus par lequel un constituant grammatical ne change pas de catégorie. À la lecture des items en (1), on constate que la préfixation n'a pas d'incidence sur la catégorie grammaticale du monème départ, d'où la règle : PREF. + N = NP. Qu'en est-il de la suffixation ?

3.2 Suffixation

À l'opposé de la préfixation, la suffixation touche divers constituants (verbe et nom) dans la formation des nominaux. Cependant, force est d'admettre que le résultat obtenu à partir de la suffixation verbale et nominale n'est pas le même. En effet, alors que la suffixation verbale engendre une hypostase (changement de catégorie grammaticale), avec la suffixation à base nominal, on assiste plutôt à un changement de rôle-thêta¹.

3.2.1 Suffixation nominale

D'ordinaire, la dérivation nominale ne concerne que les toponymes. Ainsi, les locuteurs Agni emploient itérativement les suffixes [fwè] ou [bă], sous-entendu enfant de, originaire comme en :

(2)

	<i>localité</i>	+	<i>suff</i>	→	<i>habitant (sing.)</i>	<i>glose</i>
[fwè]	[bàsám]	+	[fwè]	→	[bàsámfwè]	<i>Bassamois</i>
	[àbènglò]	+	[fwè]	→	[àbènglòfwè]	<i>Abengouroulais</i>
	[bwáké]	+	[fwè]	→	[bwákéfwè]	<i>Bouakélais</i>
[bă]	[bàsám]	+	[bă]	→	[bàsámבă]	<i>Bassamois</i>
	[àbènglò]	+	[bă]	→	[àbènglòבă]	<i>Abengouroulais</i>
	[bwáké]	+	[bă]	→	[bwákéבă]	<i>Bouakélais</i>

À la lumière de l'exemple en (2), les suffixes [fwè] et [bă] permettent au nom initialement thêta-marqué [+LOCATIF] de changer de rôle-thêta. Dès lors, nous avons N_[+LOCATIF] qui devient N_[+AGENT]. Il en est de même pour certains noms qui passent de N_[+INSTRUMENT] à N_[+AGENT]. Il en est de même des items tels que [àɲí] *agni*, [bàhúlè] *baoulé* et [júlà] *dioula* qui deviennent respectivement [àɲíבă] *locuteur agni*, [bàhúlèבă] *locuteur baoulé* et [júlàבă] *locuteur dioula*.

¹ Le rôle-thêta garantit la fonction sémantique particulière _Agent, But Thème, Source, etc., qu'un argument remplit par rapport au prédicat qui le sélectionne. (Cf. Chomsky 1987)

3.2.2 Suffixation verbale

La suffixation à base verbale se construit généralement avec le morphème [lɛ̀], qui traduit l'action de. Il est compatible avec la quasi-totalité des verbes conjugués à l'accompli¹. Cependant, la formation des nominaux à partir du suffixe [lɛ̀] impose à la base verbale l'ajout de préfixes clitiques imprédictibles. Ces préfixes sont entre autres [e] et [ɛ]. Et la formation obtenue résulte du procédé par parasynthétique : NP = PREF. + BASE + SUF. Examinons à présent les items ci-dessous pour plus de détails.

(3)

base		acc		déverbatif	glose
[wú]	→	[wú]	→	[ɛ́ wú lɛ̀]	action d'accoucher
[dá]	→	[lá]	→	[ɛ́ lá lɛ̀]	action de se coucher
[sú]	→	[sú]	→	[ɛ́ sú lɛ̀]	action de pleurer
[sí]	→	[sí]	→	[ɛ́ sí lɛ̀]	action de piler
[kó]	→	[hó]	→	[ɛ́ hó lɛ̀]	action de partir
[blà]	→	[wá]	→	[ɛ́ wá lɛ̀]	action de venir

Dans la formation du déverbatif, le préfixe copie le trait ATR de la voyelle de la base, alors que le suffixe reste inchangé. Quelle peut être la raison de cette violation d'harmonie d'avancement ? On pourrait par hypothèse postuler l'idée selon laquelle dans une composition, le suffixe constitue une borne, c'est-à-dire une catégorie bloquante pour la base, donc non marqué du trait ATR. La conséquence de cette hypothèse veut que la voyelle du suffixe ne copie pas le trait d'ATRité de celle de la base ou du préfixe. Par extension, cette hypothèse permet de justifier pourquoi nous n'avons pas *[èsúlɛ̀] et *[èsilɛ̀] dans l'exemple (3), alors même que dans lesdits constituants, les voyelles sont [+ATR].

La création nominale à partir d'une base verbale reste possible par l'adjonction de suffixe [fwɛ̀]. Du point de vue sémantique, la suffixation du verbe en [fwɛ̀] permet la création du nom marqué du thème-rôle AGENT, comme en (4). Contrairement au déverbatif, les nominaux créés par suffixation à partir de [fwɛ̀] peuvent pleinement jouir du statut d'argument sujet ou objet. En situation de communication, ils ont même la possibilité d'être accompagnés par des spécificateurs fonctionnels : [pɔfwɛ̀ bie] un ennemi ou [defwɛ̀ bie] un sauveur; ce qui est d'ailleurs impossible au déverbatif : *[ɛwɔlɛ̀ bie] ou *[ɛwalɛ̀ bie].

(4)

verbe	glose	+	sing.	→	dérivé	glose
[pɔ]	détester	+	[fwɛ̀]	→	[pɔfwɛ̀]	ennemi
[dé]	prendre	+	[fwɛ̀]	→	[défwɛ̀]	sauveur
[nàdí]	marcher	+	[fwɛ̀]	→	[nàdífwɛ̀]	marcheur
[ɲwàdí]	courir	+	[fwɛ̀]	→	[ɲwàdífwɛ̀]	coureur

¹ À l'accompli, un phénomène d'alternance consonantique peut être observé à initiale des certains verbes. C'est notamment le cas de verbes commençant par /k, d, b, c/ qui deviennent respectivement /h, l, w, h].

Outre la suffixation en [fwè], un autre procédé de création nominale peut se faire à partir du rôle-thêta SOURCE. Dans la pratique, nous avons [dablè], [awùlè] dont la traduction simultanée donne *dortoir* et *accouchement*. Dans ces constituants, le suffixe [blè] est la réduction de [èblè] sous-entend *là*. [blè] et [líè] évoquent donc la sphère ou le lieu de réalisation de l'action exprimée ou envisagée par la base verbale. Cela dit [fàblè] et [nìáblè] sont évocateurs du lieu et de la direction. Examinons les items ci-dessous pour étayer nos propos.

(5)

[nàdí]	<i>marcher</i>	+	[blè]	→	[nàdíblè]	<i>marche</i>
[dá]	<i>se coucher</i>	+	[blè]	→	[dablè]	<i>dortoir</i>
[nìá]	<i>regarder</i>	+	[blè]	→	[nìáblè]	<i>regard</i>
[fà]	<i>prendre</i>	+	[blè]	→	[fàblè]	<i>prise</i>
[trà]	<i>habiter</i>	+	[blè]	→	[tràblè]	<i>habitation</i>
[wù]	<i>accoucher</i>	+	[líè]	→	[àwùlíè]	<i>accouchement</i>
[sié]	<i>garder</i>	+	[líè]	→	[àsìélíè]	<i>cimetière</i>

4. Composition

De façon générale, selon Grevisse, la composition est le procédé par lequel

« On forme une nouvelle unité lexicale en unissant deux mots préexistants. Mais, il y a des composés qui résultent de la nominalisation ou du figement d'un syntagme, outre ceux qui résultent de la dérivation sur un syntagme ou un composé. ». Grevisse (1988 :254)

À ce propos, à la lumière des travaux de Mel (2003), Kéita (2008) et Yéo (2014), la composition nominale est un processus morphologique par lequel deux ou plusieurs unités lexicales de sens différents et susceptibles d'emploi autonomes se combinent pour former un mot répondant à un sens unitaire. Selon Kouamé (2014 :178) : « la composition permet de passer d'une base simple à une base complexe avec pour effet morpho-phonologique la formation de mot-valise et de violation d'harmonie d'ATRité (cas de l'agni) ». De fait, en se basant sur le procédé de la dérivation, l'adjonction d'une base à un affixe α (préfixe ou suffixe) perturbe le système d'avancement de la langue, d'où les violations enregistrées. Dans le but d'appréhender le procédé de composition nominale, nous scindons cette partie en deux axes : le syntagme génitif et le syntagme figé.

4.1 Syntagme génitif

L'actualisation du nom en contexte de génitif est l'apanage d'une opération de possession. Selon Dryer (2007) cité par Guérin (2015 :1-2), le génitif ou construction génitive est la construction dans laquelle un nom est déterminé par un syntagme nominal. « Le nom déterminé sera appelé *nom tête* et le syntagme déterminant sera appelé *syntagme génitif* ». D'après le même chercheur, la construction génitive ne se limite pas aux relations de possession, mais englobe généralement toutes sortes de relations entre un nom et un syntagme nominal : relation familiale (le frère de Jean), possession (le livre de Jean), partie

d'une entité (le bras de Jean), relations abstraites (l'anniversaire de Jean). Abondant dans le sens de Guérin (2015), Meunier soutient que

« Les grammairiens ont étudié minutieusement les rapports sémantiques qui dans la construction génitive lient nom complément et nom complété : ils sont allés jusqu'à répertorier 23 types de relation (de possesseur au possédé, du contenant au contenu, du contenu au contenant ». Meunier (2015 :15)

Cependant, Assanvo (2016b) propose un syntagme génitif décliné en génitif adjectival et déterminatif. En effet, Assanvo (2016b) soutient que d'ordinaire, l'on distingue deux types de syntagme génitif. Il s'agit entre autres du génitif à valeur adjectivale et du génitif de détermination. La différence entre ces syntagmes réside dans la détermination du nom soit par un morphème de possession *mon, ton, son*, etc., soit par la spécification du nom par un autre nom. La spécification du nom par son pendant nominal est dite génitif adjectival. Dans la construction de celui-ci, la présence du génitif apporte des informations supplémentaires au déterminé. Dans ce cas, l'actualisation du nom se fait en contexte situationnel. Dès lors, les interlocuteurs sont en présence d'un référent visible et désigné dans le discours.

Du point de vue syntaxique, la construction du génitif adjectival se fait par l'insertion de génitif [jí] entre le nom et son adjectif adjectival, sis en position initiale. Mais cette possibilité ne fonctionne qu'avec un complément de nom constitué de deux noms. En termes de réécriture, on a NP = N + GEN + N, comme en (6). En revanche, dans un syntagme génitif élargi à trois (7a), quatre noms (8a) ou (9a), seul le déterminé, c'est-à-dire le nom en position finale, peut être accompagné du génitif. À toute fin utile, dans un syntagme génitif élargi à plusieurs constituants nominaux, l'usage de génitif reste optionnel. C'est d'ailleurs le cas en (6b), (7b), (8b) et (9b). À titre d'illustration, dans l'exemple en (9a), le nom [súa] « maison » fait l'objet d'une surdétermination. Dans les faits, il est d'abord déterminé par le génitif [jí]¹ sa, ensuite par [èjòfwó] hôte, [dánvú] ami, enfin par [kòfi]. À partir de cet exposé, il est possible d'envisager que le gabarit (nombre) de constituants requis au sein d'un syntagme nominal soit illimité. Toutefois au-delà de quatre constituants, la compréhension du syntagme reste problématique.

(6a)
èjòfwó jí súà
Hôte GEN maison
La maison de l'hôte

(6b)
èjòfwó súà
Hôte maison
La maison de l'hôte

(7a)
kòfi èjòfwó jí súà
Koffi hôte GEN maison
La maison de l'hôte de Koffi

¹ La présence du morphème au sein du génitif permet d'insister sur la notion de possession.

(7b)
 kòfì èjòfwó súà
 Koffi hôte maison
La maison de l'hôte de Koffi

(8a)
 kòfì dánvó èjòfwó jí súà
 Koffi ami hôte GEN maison
La maison de l'hôte de l'ami de Koffi

(8b)
 kòfì dánvó èjòfwó súà
 Koffi ami hôte maison
La maison de l'hôte de l'ami de Koffi

(9a)
 kòfì dánvó èjòfwó jí súà plí
 Koffi ami hôte GEN maison grande
La grande maison de l'hôte de l'ami de Koffi

(9b)
 kòfì dánvó èjòfwó súà plí
 Koffi ami hôte maison grande
La grande maison de l'hôte de l'ami de Koffi

On parle de syntagme génitif lorsqu'au sein d'un groupe nominal, le nom se laisse déterminer par un autre nom. Bien plus, en vertu du « critère de position » (Cf. Mel 1994 :614), nous pouvons affirmer qu'au sein d'un syntagme génitif, la tête légitime dudit syntagme est l'élément de droite. Le fait est qu'en agni comme dans la majorité des langues kwa de Côte d'Ivoire, les spécificateurs fonctionnels occupent la position de gauche du nom dans un syntagme. Cependant, « il peut arriver que des adjectifs s'interposent entre le spécificateur et le nom » comme en (9a) (Cf. Assanvo 2010 :270).

4.1.1 Reconfiguration du syntagme génitif

Au sein du génitif adjectival des modifications syntagmatiques sont réalisables. En effet, il est possible d'inverser les constituants du syntagme. De façon schématique, Assanvo (2016b :15) déclare qu'« on passe de $X + Y$ à $Y + X$ avec pour incidence sémantique la création d'ironie, d'exagération, voire de déification (considération) ». Le procédé d'inversion est sous-jacent de critère de trait sémantique des constituants. Objectivement, l'inversion n'est possible que si l'on a les configurations :

(i)
 $X_{[+animé]} + Y_{[+animé]} \rightarrow Y_{[+animé]} + X_{[+animé]}$

(ii)
 $X_{[+animé]} + Y_{[-animé]} \rightarrow Y_{[-animé]} + X_{[+animé]}$

Dans une configuration où, X est [-animé], la langue ne permet pas de procédé d'inversion nominale. En termes de règle de réécriture, nous avons :

*(iii)

$$X_{[-animé]} + Y_{[-animé]} \rightarrow Y_{[-animé]} + X_{[-animé]}$$

En application des règles (i) et (ii) au lexique agni, voici les possibilités combinatoires envisagées :

(10a)

kòfi	èjòfwé
Koffi	hôte
<i>L'hôte Koffi</i>	

(10b)

èjòfwé	kòfi
Hôte	Koffi
<i>Koffi l'accueillant</i>	

(11a)

kòfi	dánvú
Koffi	ami
<i>L'ami de Koffi</i>	

(11b)

dánvú	kòfi
Ami	Koffi
<i>Koffi l'ami de tous</i>	

(12a)

kòfi	šiká
Koffi	argent
<i>L'argent de Koffi</i>	

(12b)

šiká	kòfi
Argent	Koffi
<i>Koffi le cupide</i>	

(13a)

kòfi	àlié
Koffi	nourriture
<i>La nourriture de Koffi</i>	

(13b)

àlié	kòfi
Nourriture	Koffi
<i>Koffi le gourmand</i>	

4.2 Syntagme complexe

À partir des données de l'exemple (14), nous avons la combinaison de deux noms syntaxiquement et sémantiquement autonomes à la base. Dans un énoncé verbal, chaque constituant peut même remplir la fonction d'argument sujet et objet. Mais cette autonomie est rompue avec la combinaison de deux constituants au sein d'un même syntagme. Bien plus, cette combinaison syntaxique engendre trois incidences : morphologique, tonologique et sémantique. Avant d'apporter des éléments de précisions, examinons le tableau ci-dessous :

(14)

bàbá	<i>père</i>	→	bǎ	+	kòrékì	→	bǎkòrékì	<i>Papa Koréki</i>
bàbá	<i>père</i>	→	bǎ	+	àdú	→	bǎdú	<i>Papa Adou</i>
bàbá	<i>père</i>	→	bǎ	+	kwám	→	bǎkwám	<i>Papa Kouamé</i>
nàná	<i>grand</i>	→	bǎ	+	kòfi	→	nǎkòfi	<i>Patriarche Koréki</i>
nàná	<i>grand</i>	→	nǎ	+	àdú	→	nǎdú	<i>Patriarche Adou</i>

nàná	<i>grand</i>	→	nǎ	+	kwám	→	nǎkwám	<i>Patriarce Kouamé</i>
ng ^ɔ lò	<i>ainé</i>	→	ngò	+	kòrékì	→	ngòkòrékì	<i>Ainé Koréki</i>
ng ^ɔ lò	<i>ainé</i>	→	ngò	+	àdú	→	ngòàdú	<i>Ainé Adou</i>
ng ^ɔ lò	<i>ainé</i>	→	ngò	+	kwám	→	ngòkwám	<i>Ainé Kouamé</i>

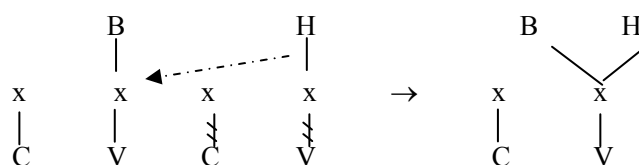
4.2.1 Au niveau morphologique

Nous assistons à la chute de la séquence CV2 de la structure CV1CV2. Cette chute laisse supposer que dans la dissyllabe CV1CV2, CV1 serait une base nominale, et CV2 un suffixe. Mais cette hypothèse est contredite par la réduction de [ng^ɔlò] *ainé* à [ngò]. La seconde hypothèse permet d'opter pour un phénomène d'élimination (économie linguistique) très répandu dans les langues kwa.

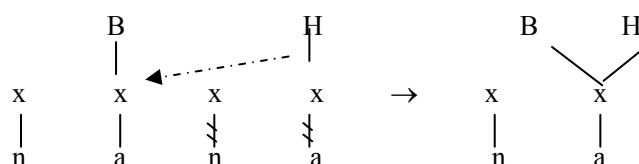
4.2.2 Recomposition tonale

La réduction de CVCV à CV implique une recomposition tonale. En effet, il est constaté le report du ton de la syllabe amuie sur celle restante CV. Ainsi passe-t-on d'un ton ponctuel à un ton modulé comme ci-dessous schématisé :

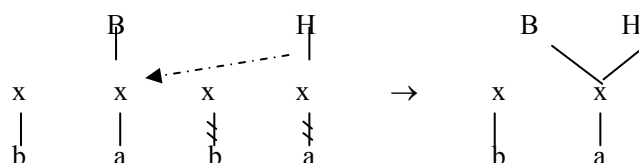
(15)



(16)



(17)



4.2.3 Au niveau sémantique

La réduction des termes comme [bàbà], [nàná] et [ng^ɔlò] à [bǎ], [nǎ] et [ngò] impacte sémantiquement sur les déterminés ; d'où le passage de *père*, *grand parent*, *ainés* à des attributs *papa*, *patriarce* ou *matriarches*, *ainé*. En effet, compte tenu des contraintes

dues aux valeurs sociales, celles issues de l'éducation morale de la cellule familiale dont le fondement est exclusivement axé sur la loyauté, la franchise, et surtout le respect d'un plus âgé que soi, la culture impose à tout locuteur d'accorder une marque de respect aux aînés. En situation de communication, il est fortement déconseillé de citer le prénom d'un aîné sans ajouter les attributs comme [bǎ], [nǎ] et [ngò]. Contrairement à [ngò], les attributs [bǎ] et [nǎ] sont employés à des degrés variés. En effet, [bǎ] peut être ajouté au patronyme d'une personne plus ou moins âgée de que soi. Dans la pratique de la langue, le morphème [bǎ] attribué à une personne de sexe masculin avancée en âge a une valeur purement honorifique. L'emploi de [bǎkòrèkì], [bǎdú], [bǎkwám] renvoie à des qualificatifs ayant valeur de marque de respect et de considération envers *Koréki, Adou, Kouamé*. Dans cette optique, quand une personne attribue le patronyme de son père, son grand-père à son fils, le terme approprié pour la circonstance est toujours [bǎ] ou [na]. En effet, dans les contrées ivoiriennes (notamment chez les Agni, Baoulé, Lobi, Malinké) fortement rattachées au respect des valeurs sociales, les patronymes du père ou du grand-père demeurent un mythe. Fort de cela, si mon fils porte le même patronyme que mon père ou mon grand-père, il se voit gratifié par [bǎ] ou [nǎ]. Par extension, sémantique, toute personne habitant le même village que soi ayant l'âge du père ou du grand-père est fait parents d'office. En d'autres termes, [bǎkòrèkì], [bǎdú], [bǎkwám] peuvent renvoyer soit à un *parent proche*, soit à un *habitant âgé du village*.

4.3 Syntagme figé

Selon Gross (1996) cité par Sulkowska (2005), on observe le figement linguistique quand une expression se caractérise par l'opacité syntaxique et/ou l'opacité sémantique. Selon le premier cité, une expression figée est un groupement de mots (d'au moins de deux mots) lexicalisés et dont le caractère est reproductif. Très souvent le sens global des expressions figées ne résulte pas de la simple cohésion des éléments constitutifs. En agni, la construction du syntagme figé fait intervenir plusieurs notions. Elle concerne tant la construction des parties du corps, des liens de parenté que des noms abstraits. La fusion de deux bases nominales peut générer les phénomènes d'apocope, d'aphérèse et même de violation d'harmonie d'ATRité, précise Assanvo (2016b). En prenant pour exemple [àlìhòɲ]¹ *famine*, la fusion des nominaux [àlié] *nourriture* et [èhòɲ]² *faim* engendre la chute des voyelles finale de [àlié] *nourriture* et initiale de [èhòɲ] *faim*. Bien plus, au regard de [nzùhòɲ]³ *soif*, comme le souligne Kéita (2008 :84) « tous les termes à l'intérieur desquels, il y a une disharmonie, sont considérés par l'agni comme des mots composés ».

(18)

[àlìɛ]	<i>nourriture</i>	+	[èhòɲ]	<i>faim</i>	→	[àlìhòɲ]	<i>famine</i>
[nzùé]	<i>eau</i>	+	[èhòɲ]	<i>faim</i>	→	[nzùhòɲ]	<i>soif</i>
[nîà]	<i>mère</i>	+	[mǎ]	<i>enfants</i>	→	[nîàmǎ]	<i>parent</i>
[sá]	<i>main</i>	+	[kòmé]	<i>cou</i>	→	[sákòmé]	<i>poigné</i>

¹ Apocope

² Aphérèse

³ Violation d'harmonie d'ATRité

Studii de gramatică contrastivă

[sá]	<i>main</i>	+	[bǎ]	<i>enfant</i>	→	[sábǎ]	<i>doigt</i>
[sá]	<i>main</i>	+	[bwé]	<i>écorce</i>	→	[sàbwé]	<i>ongle</i>
[sá]	<i>main</i>	+	[klù]	<i>intérieur</i>	→	[sáklù]	<i>paume</i>
[jà]	<i>pied</i>	+	[bǎ]	<i>enfant</i>	→	[jàbǎ]	<i>orteil</i>
[jà]	<i>pied</i>	+	[sì]	<i>arrière</i>	→	[jàsì]	<i>talon</i>
[àtré]	<i>tête</i>	+	[kàgó]	<i>gobelet</i>	→	[àtrékàgó]	<i>crâne</i>
[kú]	<i>ventre</i>	+	[twà]	<i>pénis</i>	→	[kùtwà]	<i>nombril</i>

Figement

Il arrive que le syntagme figé résulte d'une dérivation parasynthétique. Dans ce cas, la composition sous-entend préfixe suivi de deux lexèmes autonomes tant sémantiquement que syntaxiquement comme ci-dessous indiqué :

(19)

[à]	+	[klù]	<i>intérieur</i>	+	[djó]	<i>froid</i>	→	[àklùdjó]	<i>paix</i>
[à]	+	[gùmè]	<i>seul</i>	+	[ká]	<i>toucher</i>	→	[àgùmèká]	<i>joie</i>
[à]	+	[gùmè]	<i>seul</i>	+	[dí]	<i>manger</i>	→	[àgùmèdí]	<i>individualisme</i>

Dérivation parasynthétique

5. Discussion

La distinction entre syntagmes complexe, figé et génitif n'est pas aisée, du moins en ce qui concerne le point de vue structurel. Selon Bouvier (2000) cité par Diané (2014), il est difficile de différencier intuitivement les composés des syntagmes, des locutions et des dérivés. Mais précise-t-il toutefois, qu'avec des tests adéquats, l'analyse donne des résultats fiables. La difficulté de distinction entre syntagme figé et syntagme génitif est relevée dans les travaux de recherche de Weiss (2009) et Rosenberg (2008). D'après la dernière citée, les critères ne sont pas opérationnels sur les composés du français ; dès lors il est difficile de donner au sujet du composé une définition valable pour les autres langues. Fort des difficultés relevées par ces chercheurs, comment faire la distinction entre syntagme complexe, syntagme figé et syntagme génitif ? En quoi la construction des exemples (10), (14a, b) et (18) se distinguent-ils les uns des autres ? La réponse à ces interrogations n'est pas à rechercher au niveau syntaxique. Le fait est que les trois constructions font appel à des procédés de composition similaire, c'est-à-dire la combinaison de deux ou de plusieurs constituants. La réponse est donc à chercher au niveau distributionnel. En effet, contrairement aux syntagmes figés (18) et (19) et complexe (10), le syntagme génitif (6a) à (9b) permet la mobilité et l'extension des constituants. Par ailleurs, en s'appuyant sur le critère sémantique, le figement se distingue du complexe par la représentation des différents lexèmes en un bloc sémantique unitaire. Autrement dit, les lexèmes du figement forment une seule entité sémantique, alors que ceux du complexe forme un groupe de sens. Au-delà de la complexité de distinction observée, la construction de syntagmes complexe, figé et génitif violent le système d'avancement de la racine de la langue (ATR).

Conclusion

Au terme de cette étude portant sur la construction nominale, deux points ont été examinés. Il s'agit des procédés de dérivation et de composition. Dans la perspective de la théorie générative et transformationnelle, la dérivation et la composition ont permis de répondre aux modes de construction nominale en agni. En effet, dans cette langue, la dérivation met en jeu deux procédés de création nominale. Il s'agit en l'occurrence de la préfixation et la suffixation. À la différence de la préfixation qui permet de passer du singulier au pluriel, la suffixation conduit d'une part au changement de thème rôle, et de la catégorie grammaticale d'autre part. De fait, la suffixation qui occasionne la variation de thème rôle a pour support de composition le nom. À l'inverse, dans celle donnant lieu à un changement de catégorie grammaticale, l'élément dynamique est le verbe. Fort de cela, nous avons le nom d'un côté et le verbe de l'autre. Le chapitre de la composition nominale a mis en lumière les constructions génitive, figée et complexe. La problématique consistait à délimiter la frontière entre les trois constructions. Ainsi, alors que le syntagme génitif permet l'extension de ses constituants, les lexèmes constitutifs du figement forment une unité sémantique ; tandis que ceux du complexe renvoient à un groupe sémantique.

Références bibliographiques

- Assanvo A. D., 2016a, « Sémantisme du préfixe réduplicatif en agni indénié », *Cheminevements linguistiques : Mélanges en hommage à N'guessan Jérémie KOUADIO*, Éditions universitaires européennes, pp. 82-98.
- Assanvo A. D., 2016b, « Études sémantique et syntaxique des procédés de création lexicale en abron – agni – baoulé », *Studii de gramatica contrastiva*. N25, Universitatea din Pitesti Facultea de Litere, Roumanie, pp. 01-19.
- Assanvo A. D et al., 2016c, « Étude comparative de la formation des nominaux pluriels dans deux langues kwa de Côte d'Ivoire : agni et n'zima. », *Sankofa*, Revue ivoirienne des arts et de la culture, n°11, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire, pp. 169 – 183.
- Bouvier Y. -F., 2000, « Définir les composés par opposition aux syntagme ». *Generative Grammar in Geneva*, n°1, pp.165-187. [En ligne], consulté le 10/05/2017, http://www.unige.ch/lettres/linge/syntaxe/journal/pdf_volume_one/article6_bouvier.pdf
- Bréal M., 1982, *Essai de sémantique : science des significations*, Brionne, Gérard Monfort.
- Chomsky N., 1987, *Some concepts and consequences of the Theory of government and binding*, Trad. Fr., par Lélia Picabia, présentation et commentaire d'Alain Rouveret, sous le titre de *La nouvelle syntaxe*, Seuil, Paris, 388p.
- Chomsky N., 1987, *Some concepts and consequences of the Theory of government and binding*, Trad. Fr., Par Picabia L., présentation et commentaire de Rouveret A., sous le titre de *La nouvelle syntaxique*. Seul, Paris, 388p.
- Chomsky N., 1970, « Remarks on nominalization », R. Jacobs and P. Rosenbaum (eds.), *Readings in English Transformational Grammar*, Ginn Waltham, MA, pp. 184-221. [En ligne], consulté le 10 mai 2017, http://babel.ucsc.edu/~hank/mrg.readings/Chomsky1970_Nominalization.pdf
- Diané O. A., 2012, « Les noms complexes de l'akyé, langue kwa de Côte d'Ivoire : composés ou syntagmes ? », *Laboratoire des Théories et Modèles Linguistique (LTML)*, n°8, pp. 1-14. [En ligne], consulté le 03 mai 2017, http://www.ltml.ci/files/articles8/Oscar_Ambemou_DIANE.pdf
- Dryer M., 2007, « Noun phrase structure ». *Timothy Shopen (dir.), Language typology and syntactic description 2: Complex construction*, Cambridge University Press, pp. 151-201.
- Dubois J. et al., 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris, France.

- Gross G., 1996, *Les expressions figées en français – noms composés et autres locutions*, Collection l'Essentiel Français, Éditions Ophrys. [En ligne] consulté le 02 mai 2017, http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1998_hos_2_1_3701_t1_0057_0000_2
- Guérin M., 2015, « Analyse typologique et syntaxique du génitif wolof », *Corela, Cognition, Diversité des pratiques de recherche en science du langage, représentation, langage*, HS-16, pp. 1-14, [En ligne], consulté le 05 mai 2017, <https://corela.revues.org/3853>
- Guérin M., 2011, *Le syntagme nominal en wolof : une approche typologique*. Mémoire de Master en Sciences du langage, Université Sorbonne nouvelle, Paris 3, 168 p. [En ligne], consulté le 02 mai 2017, http://www.academia.edu/3250851/Le_syntagme_nominal_en_wolof_une_approche_typologique
- Halle M., 1973, « Prolegomena to a theory of world formation », *Linguistic inquiry*, Vol. 4, n°1, pp. 3-16. [En ligne], consulté le 05 mai 2017, http://babel.ucsc.edu/~hank/mrg_readings/Halle1973.pdf
- Huyghe R., 2015, « Les typologies nominales : présentation », *Langue française*, Vol. 185, n°1, pp. 5-27. DOI : 10.3917/lf.185.0005, [En ligne] consulté le 10 mai 2017, <http://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2015-1-page-5.htm>
- Kéita M., 2008, *Système morpho-phonologique de l'agni : complexité vocalique, complexité tonale et récupération du gabarit en agni*, Université Denis Diderot, Paris 7, 345 p.
- Kouamé Y. E., 2004, *Morphologie nominale et verbale du n'zikpli parler baoulé de la sous-préfecture de Didiévi*, Thèse pour le doctorat unique. Université de Cococdy, 402 p.
- Lenart E., 2006, *Acquisition des procédures de détermination nominale dans le récit en français et polonais J1, et en français L2*, Étude comparative de deux types d'apprenant : enfant et adulte. Thèse de doctorat en Linguistique. Université de Paris 8 – Vincennes – Saint-Denis U.M.R. 7023 – Structures Formelles du Langage, École doctorale – Cognition, Langage, Interaction, 366p. [En ligne] consulté le 02 mai 2017, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00124849/document>
- Margaret G., et Timothy G., 2007, « Le nom en mancagne ». *Archives langues & culture*. SIL International, Sénégal, pp. 1-25. [En ligne], consulté le 02 mai 2017, <https://www.sil.org/resources/archives/42698>
- Mel G. B., 1983, *Le verbe adiokrou : morphologie et syntaxe*. Thèse de Doctorat troisième cycle, ILA Abidjan – Côte d'Ivoire, 374 p.
- Meunier F., 2015, *Recherches sur le génitif en tokharien*. Thèse de doctorat en linguistique comparée des langues indo-européennes. École pratique des hautes études, Paris - France, 391 p, [En ligne], consulté le 04 mai 2017, <https://www.theses.fr/2015EPHE4022/document>
- Owoeye S. T., 2011, « Réflexion sur l'autonomie de la morphologie linguistique ». *Linguistik Online*, [S.l.], Vol.50, n°6, pp. 79-87. [En ligne], consulté 05 May. 2017, <https://bop.unibe.ch/linguistik-online/article/view/320/473>
- Rosenberg M., 2008, *La formation agentive en français. Les composés [VN/A/Adv/P]_{N/A} et les dérivés V-ant, V-eur et V-oir(e)*, Forskningsrapporter, Département de français, d'italien et de langues classiques, Université de Stockholm, Cahier de la Recherche n°37, 205 p. [En ligne], consulté le 14 mai 2017, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00486981/document>
- Saussure F., 1916, *Cours de linguistique générale*, Éd. Bally C. et Séchehaye A. Genève, Payot.
- Sułkowska M., 2005, *Expressions figées. Séminaire de spécialisation*, Université de Silésie, Institut d'Études Romanes, Département de Linguistique Romane, Sosnowiec.
- Tamine-Gardes J., 1981, « Introduction à la morphologie », *L'information grammaticale*, Vol. 10, n°1, pp. 37-39, [En ligne], consulté le 03 mai 2017, http://www.persee.fr/doc/AsPDF/igram_0222-9838_1981_num_10_1_2429.pdf
- Testenoire P.-Y., 2008, « Le nom propre en débat au tournant du siècle », *Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris, France. Institut de Linguistique Française, pp. 1001-1014, [En ligne] consulté le 02 mai 2017, <http://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2008/01/cmlf08040.pdf>
- Weiss D., 2009, *Phonologie et morphosyntaxe du mada*, Thèse de doctorat en Sciences du langage. Université lumière Lyon 2. École doctorale Humanitaire et sciences humaines, faculté des lettres,

Sciences du langage et Arts, Département des Sciences du langage, Laboratoire Dynamique du Langage.

Whitney W. D., 1875, *La vie du langage*, Paris, Germer Baillière et Cie.

Yéo K. O., 2014, « La composition nominale en senoufo : entre morphologie, syntaxe et sémantique : l'exemple du nyarafolo », *Laboratoire des Théories et Modèles Linguistique (LTML)*, n°11, pp. 1-09. [En ligne], consulté le 10 mai 2017, <http://www.ltml.ci/files/article11/YEOKanabeinOumar.pdf>

Amoikon Dyhie ASSANVO est enseignant-chercheur de linguistique descriptive au département des Sciences du langage à l'université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire). Dans le cadre des activités de recherche scientifique, il a publié une quinzaine d'articles. Succinctement, on pourrait citer : *Les marques d'accord de l'agni, langue Kwa de Côte d'Ivoire (2011)* - *Détermination nominale de l'agni (2012)* - *Propriétés distributionnelle et fonctionnelle de l'item [kɛ] en agni (2012)* - *Problème de délimitation et typologie adverbiale en agni, langue kwa (2015)* - *Linguistique et migration des peuples en Côte d'Ivoire : cas des Akan (Kwa) (2016)* - *Sémantisme du préfixe reduplicatif en agni indénié (2016)* - *Les verbes agni : analyse sémantique et syntaxique (2016)*. Aujourd'hui ses recherches sont axées sur la civilisation africaine et l'orthographe de l'agni, sa langue maternelle.

Jean-Martial TAPÉ est enseignant-chercheur au Département des Sciences du Langage à l'Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire). Il est spécialiste de didactique et sociolinguistique. Dans le cadre des activités de recherche scientifique, il a publié une quinzaine d'articles. Entre autres, on pourrait citer : *L'emploi de l'adverbe en français de Côte d'Ivoire (2014)*, *Les modes d'appropriation du français chez les locuteurs ivoiriens (2014)*, *L'emploi proverbial dans la chanson zouglou (2016)*, *Étymologie des mots hybrides en nouchi (2016)*, *Pratiques du français dans la presse écrite en Côte d'Ivoire : analyse des particularités lexicales (2016)*, *Analyse de quelques erreurs morphosyntaxiques dans les phrases complexes en français chez les élèves ivoiriens (2017)*, *Modalités de standardisation du nouchi en Côte d'Ivoire (2017)*. Actuellement, ses recherches en didactique portent sur l'élaboration d'une méthodologie de l'enseignement de la grammaire du français langue étrangère en Côte d'Ivoire.